



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 28 – AOÛT 2015

LA MRC DE COATICOOK SE DOTERA D'UN *Plan de développement de la zone agricole*

PAGE 4

Photo - L'imaginaire



Spectacle-bénéfice à Saint-Venant-de-Paquette

LOUIS-JEAN CORMIER ET
DAVID GOUDREAU SUR
PLACE EN SEPTEMBRE

PAGE 6

Lancement de la programmation du Pavillon des arts et de la culture

UN 20^E ANNIVERSAIRE QUI PROMET

PAGE 9

L'heure de la rentrée a sonné

L'ÉVEIL VOUS DONNE
DES CONSEILS

PAGE 10

— En —
AOÛT & SEPTEMBRE

Les incontournables

22 août

JOURNÉE RENTRÉE À BAS PRIX

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

26 août

COLLECTE DE SANG DU MAIRE DE COATICOOK ET DES POMPIERS

Caserne de pompiers

27 août

LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2015-2016

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

29 août

JOURNÉE PORTES OUVERTES ACTI-SPORTS

École secondaire La Frontalière

30 août

CONCERT DE L'HARMONIE DE COATICOOK

Cimetière Saint-Edmond

Du 4 au 7 septembre

VENTES-DÉBARRAS

Ville de Coaticook

12 septembre

CLASSIQUE D'AUTOMNE

Loisirs d'East Hereford

LOUIS-JEAN CORMIER

Musée-église de Saint-Venant-de-Paquette

Du 13 septembre au 8 novembre

EXPOSITION FUEGO

Musée Beaulne

Semaine du 21 septembre

DÉBUT DES ATELIERS DE CRÉATION

L'Éveil ressource communautaire en santé mentale

26 septembre

DAVID GOUDREULT

Maison de l'Arbre de Saint-Venant-de-Paquette

Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024

(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS

819-849-4825, poste 5046 (Secteur des sports)

819-849-9166, poste 229 (Réservations)

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MRC DE COATICOOK

819-849-4949

(Groupe en défense collective des droits)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

819-849-7011

(Maintien à domicile, cuisine collective, Popote roulante, Maison de la famille)

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

819-849-4876

(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK - ÉCOCENTRE

819-849-9479

MRC DE COATICOOK

819-849-9166

(Culture, loisirs, aménagement du territoire, environnement, abattage d'arbres, prévention incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

819-804-1018

(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE

819-849-7716

(Ménage léger, aide aux courses, préparation de repas, travaux lourds, présence-surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC

819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK

819-849-6331

(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK

819-849-2721

(Culture, loisirs, urbanisme)

Références INTERNET

Trouvez de l'information supplémentaire et la version électronique du *Crieur public* sur les sites suivants :

www.coaticook.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

Qui se cache derrière

le CRIEUR PUBLIC

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Geneviève Dupras

COORDINATION : Marie-Claude Lamoureux

RÉVISION : Marie-Noël Laporte

GRAPHISME : Carbone graphique

IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le
CRIEUR
PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire
N° 28 – AOÛT 2015

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

La MRC de Coaticook se dotera d'un Plan de développement de la zone agricole 4

4 LOISIRS

5 CULTURE

9 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10 ENVIRONNEMENT

Le gaspillage alimentaire 10

11 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

13 INFORMATION CITOYENNE

14 JEUNESSE

S'adapter aux changements 14

15 AÎNÉS

Nouvelle programmation de conférences lors des Loisirs thérapeutiques 15

15 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un Camp 911 qui en a mis plein la vue 16

16 URBANISME

Schéma d'aménagement et santé publique 16

17 VILLE DE COATICOOK

Les conseillers 17

Ventes-débarras 18

Après la tempête du 3 août, on refait à neuf! 18

19 AVIS PUBLICS



MRC Coaticook
Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour chers lecteurs et chères lectrices,

Le 16 juillet dernier, la MRC de Coaticook organisait son tournoi de golf annuel au profit de la Fête régionale de la famille. Ce sont 81 joueurs et joueuses, et 125 convives pour le souper, qui se sont présentés à cette belle activité de collecte de fonds. Je tiens à remercier les participants et les commanditaires, qui ont permis d'offrir de beaux prix de présence. Notre président d'honneur était M. Alain Ouzilleau, président du groupe Cabico. Grâce à la généreuse contribution de son entreprise, et aussi grâce à la générosité des personnes présentes, c'est un montant de plus de 11 000 \$ qui a été amassé et qui sera entièrement versé à l'organisation de la Fête régionale de la famille, qui aura lieu à La Frontalière au mois de décembre et dont ce sera le 25^e anniversaire cette année. Nous avons bien l'intention de continuer de faire de cet événement une journée agréable et attendue par les familles de notre région. Depuis les débuts de la Fête, ce sont plus de 430 000 \$ qui ont été remis en prix aux familles de la MRC de Coaticook. Un gros merci au comité des employés de la MRC, qui a organisé le tournoi de golf en collaboration avec le maire de Coaticook.

Encore cette année, l'Expo de la Vallée, qui se tenait du 6 au 9 août dernier, a trouvé une nouvelle façon d'attirer les visiteurs et de piquer leur curiosité avec des nouveautés comme le gymkhana et les feux d'artifice, qui ont fait la joie des petits et des plus grands. Bravo aux organisateurs de l'Expo de la Vallée! C'est tout à votre honneur de renouveler votre programmation année après année.

Une journée portes ouvertes organisée par Acti-Sports aura lieu à la Frontalière le samedi 29 août. Le but est de faire découvrir ou redécouvrir les nombreuses activités offertes par l'organisme et d'inviter la population à découvrir les plateaux sportifs, à s'inscrire aux différents cours, à rencontrer les moniteurs, à faire l'essai de cours et à profiter du bain libre offert gratuitement. Le conseil d'administration présentera en primeur la nouvelle image de l'organisme et les nouveaux cours de la session d'automne. Nous vous attendons en grand nombre!

En terminant, n'oubliez pas que la rentrée scolaire est le 27 août. Soyez donc vigilants sur les routes. Bonne fin d'été!



VILLE DE Coaticook
Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Chers lecteurs et chères lectrices,

Une fois de plus ce mois-ci, le temps s'acharne sur notre territoire. Je ne peux malheureusement pas passer sous silence les microrafales que nous avons connues les 3 et 4 août dernier. Ces incidents sont malheureux et ils laissent leurs traces sur notre ville. Je tiens une fois de plus à remercier tous les employés de la Ville qui ont travaillé de nombreuses heures afin de rétablir l'électricité, de ramasser les arbres et les branches et de nettoyer toutes les rues. Certains employés en vacances sont même venus prêter main-forte à leurs collègues. J'offre mon appui aux citoyens et aux agriculteurs qui ont été touchés par ces intempéries. Bon courage.

RUISSEAU PRATT

Les suites des inondations des 9 et 10 juin dernier ont eu des impacts sur le ruisseau Pratt. Des dommages ont été causés aux ponts Chartier et Child. Lors de la séance du conseil du 10 août dernier, nous avons ratifié deux contrats à la compagnie Couillard pour qu'elle procède à la réfection de sections de murs aux abords de ces deux ponts. Le conseil municipal et l'équipe de direction de la Ville font tout ce qui est en leur pouvoir pour que les travaux dus à ces inondations ne plombent pas le budget.

DE BEAUX ÉVÉNEMENTS

Nous sommes très chanceux d'avoir sur notre territoire des événements d'envergure et des bénévoles hors du commun. Leur engagement n'a pas de prix.

Tout d'abord, je tiens à souligner le superbe demi-marathon. Pour une deuxième année d'existence seulement, l'événement a accueilli un très grand nombre de coureurs. J'ai eu l'honneur de donner le coup d'envoi et j'y ai vu des gens de tous les âges participer avec joie. Selon les coureurs, c'est un parcours difficile, surtout au départ, mais il est magnifique. Bravo aux bénévoles et à toute l'équipe du conseil d'administration.

L'Expo de la Vallée est revenue pour sa 38^e édition. Ce fut un grand succès, avec un très bon achalandage. La température y a contribué pour beaucoup. Avec les nouvelles activités, je crois que toute la population de la région y trouvait son compte. L'Expo est le résultat de beaucoup de travail de la part du conseil d'administration et des bénévoles. Je tiens à vous féliciter et à vous remercier pour toute votre implication. Grâce à vous, l'Expo, qui se dirige à grands pas vers sa 40^e édition, fut une réussite!

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Comme vous avez pu le constater, de gros travaux ont eu lieu et sont toujours en cours sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Ils consistent à faire le bouclage du réseau électrique et à refaire les trottoirs et la chaussée. Nous souhaitons que tout soit terminé avant le retour à l'école.

En terminant, je voudrais vous souhaiter une bonne fin d'été. Profitez-en bien et soyez prudents.

La MRC de Coaticook se dotera d'un *Plan de développement de la zone agricole*

Depuis quelques années, plusieurs MRC du Québec se sont dotées d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). La MRC de Coaticook, zonée agricole à 85 %, vient de recevoir un appui financier de 40 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour élaborer son propre PDZA.

L'élaboration d'un PDZA peut notamment amener la MRC à acquérir une connaissance plus pointue du territoire et de ses activités agricoles, à créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu, à établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture, à déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et à entreprendre des actions concrètes en ce sens.

Le processus s'échelonne sur dix-huit mois, au cours desquels tous les producteurs et toute la population seront consultés afin de déterminer les occasions de développement en fonction du potentiel de la région et

d'un arrimage du milieu rural avec le milieu urbain. Un chargé de projet intégrera l'équipe de la MRC dès janvier 2016 pour mettre en lumière ces occasions selon les caractéristiques des différents secteurs de la zone agricole et pour réaliser un plan de mise en œuvre simple et efficace.

La zone agricole de la MRC de Coaticook présente une grande diversité : agriculteurs, producteurs de sapins, acériculteurs, producteurs biologiques, villégiateurs, commerçants, consommateurs de produits agroalimentaires, etc. Un comité directeur composé de représentants de tous ces secteurs encadrera la démarche. La MRC considère le PDZA comme une

démarche idéale favorisant une prise de conscience de tous ces intervenants et comme une occasion de concertation, d'entraide et de synergie positive. Le PDZA pourra contribuer à éclairer quelques questions : Que devrait-on faire avec les friches agricoles? Où se trouvent-elles? Ont-elles toutes un potentiel? Comment faire davantage de sylviculture? Quels sont les enjeux spécifiques de la relève agricole ou du modèle de la ferme familiale dans la région? Comment les producteurs agroalimentaires peuvent-ils se doter d'une image de marque qui soit en mesure de consolider le pôle d'excellence régional dans ce domaine?

Le PDZA fera également ressortir un croisement entre l'offre de services professionnels et les besoins réels du milieu, ce qui permettra à la MRC d'optimiser son offre de services. En effet, la MRC de Coaticook a déjà bénéficié des services d'un agronome, qui occupait le poste d'agent agricole et agroalimentaire au CLD.

Le PDZA sera l'occasion idéale de mettre à jour les besoins du milieu et d'adapter l'offre de la MRC selon les enjeux et les pistes de solutions cernés.



Photo - L'ilimagine

LOISIRS

Loisirs d'East Hereford

La Classique d'automne

Les pompiers de Beecher Falls et les Loisirs d'East Hereford organisent un tournoi de « corn hole ». Aussi connu sous les noms de « bean bag », de « bean toss » ou de « soft horseshoe », ce jeu popularisé au Kentucky ressemble au lancer de fers à cheval, mais se joue avec des boîtes en bois et des sacs de maïs.

Cette collecte de fonds servira au remplacement des habits de combat des pompiers.

Quand? Le 12 septembre, à 11 h

Où? Au terrain des Loisirs

Combien? 30 \$ par équipe de deux
15 \$ par personne
(les équipes seront formées sur place)

Inscription obligatoire avant le 6 septembre : faites vite, il n'y a que 60 places! Veuillez libeller votre chèque en argent canadien au nom de Loisirs d'East Hereford et poster votre inscription à l'adresse suivante :

15, rue de l'Église
East Hereford (Québec) J0B 1S0

L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.

Info : Sonia Côté | 819-844-2468
sonloupe@hotmail.com



BON DÉPART

Le programme Bon départ de Canadian Tire est de retour à l'automne 2015. C'est le temps de faire votre demande! Rappelons que ce programme offre un soutien financier aux familles défavorisées de la région, pour permettre aux enfants âgés de 4 à 18 ans de participer à des activités physiques ou sportives de type récréatif. Qu'il s'agisse de vous défrayer des coûts associés à l'inscription ou à l'achat d'équipement, faites-nous parvenir votre demande.

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, contactez Marie-Michèle Walker par courriel, à l'adresse loisir@mrcdecoaticook.qc.ca, ou encore par téléphone, au 819-849-7083, poste 229.

PORTES OUVERTES D'ACTI-SPORTS MRC DE COATICOOK

Acti-Sports – MRC de Coaticook invite la population à prendre part à une journée portes ouvertes, qui se déroulera le **samedi 29 août prochain de 13 h à 16 h**.

Au programme :

- Dévoilement du nouveau logo
- Bain libre familial gratuit
- Essai de certains cours
- Rencontre de l'équipe de moniteurs
- Inscription en personne

Une occasion à ne pas manquer pour redécouvrir votre centre sportif à Coaticook!

TOUT UN ÉTÉ!

C'est la tête remplie de souvenirs que les jeunes des différents services d'animation estivale de la MRC ont quitté leur camp de jour, pour la plupart le 14 août dernier. Plusieurs en étaient à leur première expérience, mais sans doute pas à leur dernière! Pour d'autres, c'était leur dernier été au camp, en raison de leur âge. Certains auront l'occasion de se joindre aux différentes équipes d'animation d'ici quelques années.

Passer l'été dans un camp de jour, c'est l'occasion de se faire de nouveaux amis, de redécouvrir le jeu, de profiter du grand air et surtout d'être soi-même, de laisser de côté les jugements hâtifs, de grandir et d'apprendre dans un contexte où la bonne humeur règne.

Encore une fois cet été, les jeunes ont côtoyé des animateurs exceptionnels, qui n'ont pas manqué d'inspiration pour leur concocter une programmation des plus dynamique. Les parents étaient réjouis de savoir leurs enfants en sécurité et heureux. D'autres belles activités seront au programme l'été prochain. En attendant, les jeunes retourneront sur les bancs d'école d'ici peu.

Les Loisirs d'été de Coaticook souhaitent remercier M. Benoît Hélie, directeur du Collège Rivier, qui a bien gentiment accepté de prêter ses locaux durant les jours de pluie.

CULTURE

Concert de L'Harmonie

AU CIMETIÈRE SAINT-EDMOND

Le dimanche 30 août à 11 h 45, l'Harmonie de Coaticook vous accueillera au calvaire du cimetière Saint-Edmond pour son dernier concert extérieur. Quel beau lieu pour clôturer sa saison estivale 2015!



Pourquoi au cimetière? Parce que l'idée, lancée par un administrateur du conseil de la paroisse, a germé chez les membres de l'Harmonie et les a séduits. Les symboliques de la mort, de la renaissance, de la peine, du départ et de l'espérance du meilleur ont défié l'imaginaire de notre chef d'orchestre et de ses musiciens. Tout était en place pour vous offrir une prestation originale!

Dans un lieu si riche d'émotions et de souvenirs, l'Harmonie s'est donné pour mission de toucher les âmes et les cœurs et de les faire vibrer au même diapason que les instruments.

Parmi les pièces choisies, vous entendrez des pièces classiques, des marches militaires et quelques succès populaires. Il y aura aussi un clin d'œil au gospel et aux cérémonies funéraires de La Nouvelle-Orléans.

Apportez votre chaise et votre goûter, et venez célébrer la vie et la beauté de la musique... Le concert est gratuit, mais vous pourrez laisser une contribution. Les sommes recueillies iront à l'Harmonie et à la paroisse (pour l'entretien de ce lieu sacré). En cas de pluie, le concert aura lieu à l'église Saint-Edmond.

Soyez au rendez-vous!



Coatic' Art en vacances...

**LES VACANCES SONT
LÀ ET LES ARTISTES
EN PROFITENT!**

L'artiste en résidence Viviane Leblanc a quitté Coaticook au milieu de juillet, en laissant quelques-unes de ses œuvres en exposition à la Bibliothèque François-Maurice. Un détour qui en vaut la peine!



Photo - quebec.anglican.org

L'église Saint-James-the-Less UN DES EMBLÈMES DE COMPTON

L'église Saint-James est à l'histoire de Compton ce qu'est la cathédrale Notre-Dame à l'histoire de Paris. Toutes deux sont des éléments patrimoniaux indissociables de la culture locale et nécessaires à la commémoration des traditions régionales.

Dans cette municipalité, aujourd'hui majoritairement francophone, on oublie trop facilement que c'est par une communauté anglicane que Compton fut fondée. En effet, ce sont d'abord les anglophones qui ont colonisé la région, puis lui ont donné l'essor économique qui a attiré les familles francophones qui y résident maintenant.

Cette marque du temps est un « souvenir du progrès de [la région]. L'avenir est un grand vide et le présent, une réalité fugace qui glisse immédiatement dans le passé. Notre patrimoine est tout ce que nous savons de nous-mêmes; ce que nous en préservons en est la seule marque, [...] sa conservation est un engagement non pas envers le passé, mais envers l'avenir.* » L'église Saint-James est l'une des dernières traces

des premières années de Compton, un des derniers emblèmes qui permettra aux nouvelles et aux futures générations de connaître les pionniers qui les ont précédées, les hommes et les femmes qui ont, chacun à leur façon, formé le monde dans lequel ils vivent aujourd'hui et vivront demain.

À l'heure actuelle, cet ancien lieu de culte est menacé. Le temps lui fait, maintenant, plus de mal que de bien. Avec la baisse de l'attachement des Québécois aux communautés religieuses, celles-ci manquent de fonds pour entretenir les lieux saints d'autrefois et leur permettre de résister à nos hivers. À Compton, la communauté anglophone a aussi beaucoup diminué. Ses membres ne sont donc plus en mesure d'assurer la pérennité du bâtiment historique. Or, l'église Saint-James n'appartient pas qu'aux anglicans. Elle appartient, par sa valeur patrimoniale, à toute la communauté comptonoise. Ce sont tous les habitants de Compton, et même l'ensemble des Québécois, qui seront perdants si les autorités ne prennent pas les mesures nécessaires à sa sauvegarde.

Le Comité sur l'avenir de l'église Saint-James a déjà proposé plusieurs projets au conseil municipal. Parmi ceux-ci figure celui de sa conversion en bâtiment multifonctionnel, qui pourrait autant être utilisé pour la tenue d'événements culturels que pour l'archivage des documents patrimoniaux de la municipalité. Pour que le projet soit possible, le Comité a besoin des citoyens de Compton. Ce sont eux et toutes les personnes désireuses de voir le patrimoine québécois perdurer qui peuvent aujourd'hui influencer le cours de l'avenir.

Comme un arbre, une communauté ne peut grandir et s'épanouir sans ses racines. Ne privons pas les générations futures des leurs. Rendons aux Comptonois le patrimoine qui leur appartient.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour suivre l'évolution du dossier, vous pouvez contacter Michèle Lavoie (tccc@mrcdecoaticook.qc.ca).

Pour tout connaître sur le patrimoine de la Vallée de la Coaticook et les projets qui y sont liés, suivez *Escapades culturelles dans la Vallée de la Coaticook* sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Google+) et sur le blogue *Patrimoine culturel dans la Vallée de la Coaticook*.

* Philip Ward, *La conservation du patrimoine culturel : une course contre le temps*, actes du colloque « Méthodes de conservation » publiés simultanément en anglais, en français et en espagnol, Los Angeles, The Getty Conservation Institute, 1986, 69 p.

Photo - Laurence_Labat



Louis-Jean Cormier et David Goudreault à Saint-Venant-de-Paquette

Le 12 septembre à 20 h, Saint-Venant-de-Paquette recevra Louis-Jean Cormier lors de son spectacle-bénéfice annuel qui se tiendra au Musée-église.

VIP au coût de 150 \$ donne droit à une place à l'avant, à un souper gourmand quatre services (vin inclus) et à un reçu à des fins fiscales. Avant le spectacle, dès 17 h 30, un souper-bénéfice sera

servi pour la modique somme de 20 \$. Après le spectacle, il y aura un goûter gratuit en présence de l'artiste.

Le 26 septembre, la maison de l'Arbre accueille le slameur et poète socialement engagé David Goudreault. Travailleur social de formation, David Goudreault est le premier Québécois à avoir remporté la Coupe du monde de slam poésie de Paris, en 2011. En collaboration avec l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie, il organise les

cabarets Lis ta rature. Le souper spectacle coûte 45 \$, et le spectacle seul, 15 \$ (début à 21 h). Les prix incluent les taxes.

Un tirage-bénéfice aura lieu lors du spectacle de Louis-Jean Cormier à compter de 22 h. Les billets, au prix de 25 \$, donnent la chance de gagner 8 billets pour le souper spectacle de David Goudreault (incluant le vin et une nuitée dans un gîte de Saint-Venant) ou 1 000 \$ en argent.

Nous vous attendons en grand nombre!

Pour la réservation ou l'achat de billets, veuillez appeler au 819-658-9050. Pour plus de détails sur les soupers gourmands et les activités de 2015, veuillez consulter le site des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette : www.amisdupatrimoine.qc.ca.

HEURES D'OUVERTURE

Du 21 juin au 7 septembre : tous les jours de 10 h à 18 h.

De la mi-septembre au 12 octobre : les samedis et dimanches de 10 h à 18 h.

En tout temps, les samedis à la brunante, il y a des visites nocturnes du sentier poétique et des jardins éclairés.

Connu comme membre du groupe Karkwa et coach d'une saison à *La voix*, le prolifique auteur-compositeur Louis-Jean Cormier a orchestré le spectacle *Douze hommes rapaillés*, qui rend hommage au poète Gaston Miron. En 2012, son premier album personnel, *Le treizième étage*, lui a valu les Félix de l'auteur ou compositeur, de l'album rock et du choix de la critique.

Les billets du spectacle-bénéfice se vendent 40 \$ (incluant la carte de membre 2015). Une version

Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque

L'été qui s'achève...

Déjà, l'été tire à sa fin et nous en sommes à dresser le bilan des activités tenues durant la saison estivale, qui furent animées cette année par Caroline Beloin, que les usagers de la bibliothèque connaissent bien et qui étudie actuellement en enseignement à l'Université de Sherbrooke. Amenant une autre expertise et une nouvelle dynamique, elle a mis sur pied plus d'une quinzaine d'activités pour les groupes des Loisirs d'été. De plus, elle a animé les rencontres du Club de lecture TD sous le thème *Le jeu*, qui se tenaient le mardi après-midi, attirant chaque semaine une quinzaine d'enfants. Tout en conservant leurs habiletés de lecture, les jeunes participants ont découvert que la lecture, ça pouvait aussi être amusant. Finalement, l'heure du conte du vendredi matin a continué d'attirer un public ravi, formé d'une quinzaine d'enfants en moyenne, qui a pris part aux lectures animées et aux bricolages qui suivaient. C'est sans doute l'Heure du conte en pyjama tenue au début de l'été qui a eu le succès le plus retentissant : 27 enfants ont participé à l'activité tenue au même moment que la vente extérieure et suivie d'une séance de yoga pour enfants, histoire de les détendre avant qu'ils aillent au lit.

L'équipe de la bibliothèque souhaite aux enfants un bon retour en classe et espère les revoir nombreux l'an prochain pour un autre été rempli de belles activités!

Activités à venir

- Mercredi 2 septembre à 13 h 30 : Club de lecture
- Samedi 19 septembre à 10 h : Heure du conte avec Ariane (lancement Brindami)
- Mercredi 7 octobre à 13 h 30 : Club de lecture
- Samedi 10 octobre à 10 h : Heure du conte avec Ariane
- Samedi 24 octobre à 10 h : Spectacle du festival Les jours sont contés avec la conteuse Arleen Thibault (activité payante)

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Maintenant ouverte les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, la boutique Aux Vieux Bouquins offre un vaste choix de livres, de revues, de jeux, de vinyles, de disques compacts et de cassettes audio et vidéo.

Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque. On peut aussi retrouver des rayonnages de livres à vendre au camping de la Gorge et au restaurant O'Bagels Café.

Info : Philippe Marcoux | 819-849-4013, poste 106

www.bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

auxvieuxbouquins.webs.com



Quelques contes de l'été 2015...



On verra demain
Michaël Escoffier et Kris Di Giacomo



Où s'est caché le sommeil?
Pierrette Dubé



La fête de Billy
Catharina Valckx



Le dodu-velu-petit
Beatrice Alemagna



Coincé
Oliver Jeffers



Les affreux chandails de Lester
K. G. Campbell



La sirène de Percé
Robert Piette



La petite pieuvre qui voulait jouer du piano
Wajdi Mouawad et Stéphane Jorisch



Raoul Taffin, chevalier
Gérard Moncomble et Frédéric Pillot



Hector et le grand méchant chevalier
Alex T. Smith



Comment je suis devenu pirate
Melinda Long et David Shannon



Marie Baba et les 40 rameurs
Carole Tremblay et Dominique Jolin



La fée chaussette
Sophie Rondeau et Fil & Julie



Oui, allô?
Valérie Fontaine et Josée Masse

MUSÉE BEAULNE

Exposition**FUEGO DE
LUCIE LEVASSEUR****Du 13 septembre au 8 novembre**

Les œuvres de Lucie Levasseur présentent un mélange de formes rigoureuses et une sensibilité à fleur de peau presque sensuelle. Elles sont majoritairement très colorées et vivifiantes, à l'image même de l'artiste. Les techniques qu'elle utilise sont diverses : collages, textures, peinture gestuelle (*dripping*), mélange de techniques. Elle préfère les grands formats qui donnent libre cours à son âme exploratrice. La lumière en transparence ainsi que sa gestuelle propre dévoilent sans contredit l'influence du grand Zao Wou Ki, l'un des meilleurs peintres modernes de l'Occident. La couleur y tient la vedette.

Chacun de ses séjours à l'étranger influence sa création. On peut y déceler la minutie du détail observée en Tunisie, la lumière de la Provence et les riches couleurs du Mexique. Elle se dit préoccupée par la préservation de l'eau. Elle a d'ailleurs réalisé quelques œuvres sur ce thème, dont un moulage de bouteilles de plastique qui représente l'utilisation que l'on fait de l'eau et ainsi l'importance de l'eau dans nos vies.

Depuis près de quinze ans, c'est en tant qu'artiste que Lucie Levasseur a choisi de se réaliser. Après avoir produit quelques expositions en solo et en groupe, elle a été à la barre du regroupement d'artistes estriens Créatio de 2008 à 2009. Membre du centre d'artistes Sporobole, d'Arts Sutton et du Conseil de la culture de l'Estrie, elle puise dans ses expériences passées de professionnelle en orientation. Son besoin d'être en contact avec les gens et de partager ses connaissances est comblé par l'entremise des cours d'initiation à la peinture qu'elle propose. Elle expose au Québec et de l'autre côté de l'Atlantique.



Info : Musée Beaulne | 819-849-6560
www.museebeaulne.qc.ca

À LA VIEILLE POSTE

(34, rue Main Est, Coaticook)

Artiste en résidence**RACCOMMODAGE****FÉMININ****JOHANNE CÔTÉ****Du 21 juillet au 5 octobre****À COATICOOK**

La Ville de Coaticook invite l'artiste Johanne Côté à une résidence de création et de réflexion **du 21 juillet au 5 octobre**.

Johanne Côté est une artiste professionnelle de la relève qui habite en Estrie. Elle a une solide formation en communication graphique et en arts visuels. Elle a participé à plusieurs expositions collectives et a réalisé deux expositions solos au cours des deux dernières années. Particulièrement sensible aux mélanges des arts visuels et des arts textiles, elle crée des œuvres qui évoquent le patrimoine, la mémoire et le savoir artisanal. L'artiste explore l'utilisation du tissage et de la broderie pour créer des œuvres d'art actuel.

Lors de sa résidence à Coaticook, l'artiste créera des œuvres d'art à partir de confidences de couturières artisanales et industrielles dans une exploration de l'art relationnel. Elle créera aussi des œuvres à partir de papier de piano mécanique. Elle invite les jeunes femmes et les retraitées de Coaticook et de l'Estrie à

prendre rendez-vous par courriel pour une rencontre d'une heure afin d'échanger sur la couture, l'artisanat et le tissage. L'artiste prendra des notes et enregistrera la conversation pour créer des œuvres. Les participantes pourront prendre part à une œuvre collective qui sera exposée au Musée Beaulne en 2016.

L'artiste invite la population de Coaticook à visiter son atelier d'artiste. Les portes ouvertes auront lieu les **samedis 29 août, 5 septembre, 19 septembre de 9 h à 13 h** à la Vieille Poste, située au 34, rue Main Est, à Coaticook.

Johanne Côté participera également aux Journées de la culture, le **dimanche 27 septembre de 12 h à 15 h** à la Vieille Poste. C'est l'occasion de venir voir des œuvres mariant les arts visuels et les arts textiles. Vous pourrez participer à une œuvre collective qui sera exposée au Musée Beaulne en 2016.

À SHERBROOKE

En cours à la salle du Parvis à Sherbrooke **jusqu'au 29 août**, l'exposition *Mémoire enrubannée* dévoile des œuvres liées à la musique et à la vidéographie. Le tissage de rubans (VHS, cassettes et huit pistes) et de fils de coton relève d'un questionnement sur la transmission du savoir-faire, sur son accessibilité et son décodage.

L'artiste sera présente le **samedi 22 août de 13 h à 16 h** à la salle du Parvis (rue du Conseil, Sherbrooke) pour offrir des visites commentées de l'exposition et pour répondre à toutes questions sur sa démarche artistique.

Info : Johanne Côté | jcotearts@gmail.com
johannecote.weebly.com



Lancement de la programmation 2015-2016

Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook vous invite cordialement à prendre part au lancement de sa programmation 2015-2016, qui aura lieu le **jeudi 27 août de 17 h à 19 h**. Lors d'un 5 à 7 tout convivial, la nouvelle programmation vous sera dévoilée et différentes surprises vous attendent. En plus de découvrir tous les artistes qui se produiront sur les planches du Pavillon durant l'année qui vient, vous pourrez profiter des différentes offres qui seront dévoilées. Des artistes seront sur place pour offrir de courtes prestations dans une belle intimité.

La saison 2015-2016 sera l'occasion de célébrer le 20^e anniversaire du Pavillon. L'événement sera souligné

en grand! L'année sera ponctuée de surprises du 20^e, de souvenirs du 20^e, de rabais du 20^e, et plus encore... En vingt ans d'existence, le Pavillon a toujours cherché à vous offrir les spectacles que vous désiriez voir et entendre et à dénicher pour vous les dernières nouveautés et les derniers trésors pour vous les offrir. Une 20^e année à la hauteur vous attend!

Participez à cette grande fête pour obtenir des révélations bien avant tout le monde. Une brochure de la programmation vous sera remise. Des surprises, du plaisir, des rencontres et de la joie vous y attendent. Venez en grand nombre, et que la fête commence!



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Ateliers de création

POUR QUI?

Le service s'adresse à toute personne qui vit une période difficile et menaçante pour son équilibre psychologique.

« Je suis dépressive, je ne vois pas comment sortir de ma peine. »

« J'ai à cœur ma santé mentale! »

« J'ai toutes sortes de peurs, je vis souvent des états de panique. »



LES ATELIERS DÉBUTENT DANS LA SEMAINE DU 21 SEPTEMBRE 2015.

Atelier de bijoux

Lundi, de 9 h à 11 h 30
(Toutes les deux semaines)

À l'aide de plusieurs techniques et matériaux, l'élève crée des bijoux au goût du jour. Coût : 30 \$ pour 5 ateliers*

Dessin aquarelle

Mercredi, de 13 h 30 à 16 h

À l'aide d'un pinceau et d'une technique de mélange de pigments de couleur, l'élève apprend à laisser aller sa créativité dans un acte de création sans jugement. Coût : 30 \$ pour 10 ateliers*

Atelier de recycl'art

Jeudi, de 9 h à 11 h 30

Le recycl'art amène à utiliser divers matériaux industriels récupérés et objets trouvés ou devenus inutiles, provenant de la nature ou de l'environnement. Coût : 30 \$ pour 10 ateliers*

Sculpture encoche

Jeudi, de 13 h 30 à 16 h

À l'aide d'un couteau et de quelques outils de traçage, l'élève sculpte, crée une multitude de frises, de bandeaux, de rosaces et d'autres figures géométriques. Coût : 30 \$ pour 10 ateliers*

Les inscriptions auront lieu sur place le **mercredi 16 et le jeudi 17 septembre, de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h**. Info : 819-849-3003

*Coût pour les membres.

l'éveil Ressource communautaire en santé mentale



du maire et des
pompiers de Coaticook

**Mercredi 26 août
de 13 h à 19 h**

**À la caserne de pompiers
(150, rue Child, Coaticook)**





ALLEZ-Y EN FAMILLE

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE. 



L'HEURE DE LA RENTRÉE *a sonné*

Après avoir paressé au soleil pendant les vacances d'été, tout le monde doit désormais reprendre le réveil-lunch-auto-boulot-auto-devoirs-souper-bain-dodo. Généralement, la rentrée scolaire est une période de stress, pour les petits et les grands, car elle sous-entend un changement de rythme. Finies les heures de coucher variables, les sorties jusqu'à tard le soir et les déjeuners « quand je vais avoir faim ». La bonne vieille routine est de retour, et comme les vacances estivales sont les plus longues de l'année, le temps de réadaptation l'est lui aussi. Il est possible de faire en sorte que la rentrée se déroule comme un charme (ou presque!), pour vous et pour votre enfant. Voici quelques conseils pratiques pour vous éviter du stress inutile :

- Procurez à votre enfant tout le matériel scolaire dont il ou elle a besoin avant le début des classes.
- Quelques jours avant, révissez avec votre enfant son nouvel horaire scolaire en établissant des règles simples, mais claires; par exemple, l'heure du dodo et du lever. Cela évite d'inutiles négociations!
- Amenez graduellement votre enfant à se coucher plus tôt dans le but d'être en forme pour entreprendre sa rentrée. Ce conseil vaut aussi pour vous!
- La veille, préparez les lunchs et sortez déjà les vêtements du lendemain. Remplissez également son sac à dos en vous assurant de ne rien oublier.
- Le jour J, essayez de vous lever quelques minutes plus tôt, afin d'avoir tout le temps nécessaire pour vous préparer. Il est important de ne pas arriver en retard, surtout la première journée!
- Évitez de surcharger l'horaire familial avec des activités parascolaires et des sorties. Il vous restera ainsi plus de temps pour relaxer.

Il peut être difficile de mettre en place un horaire (et de le respecter!). Cependant, une fois bien intégré, il vous permettra de réduire le stress, de faciliter la vie de tous les membres de la famille et de diminuer la quantité d'interventions et de réprimandes. Le rêve, quoi... Bonne rentrée!

Les services réguliers de l'Éveil reprendront le **31 août**.

l'éveil Ressource communautaire en santé mentale

ENVIRONNEMENT

Le gaspillage alimentaire

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Noémie Bonenfant

Écoconseillère de la MRC de Coaticook

Un tiers de la production de nourriture mondiale – 1,3 milliard de tonnes – est envoyé directement dans les poubelles. Jusqu'à 40 % des aliments produits au Canada seraient gaspillés, plutôt que d'être consommés. Bien sûr, nous, les citoyens et citoyennes, pensons gaspiller très peu. Nous croyons que la grande coupable, c'est l'industrie alimentaire. Détrompons-nous : les consommateurs se font pointer du doigt pour 51 % des pertes de nourriture. Les foyers perdraient jusqu'à 25 % de chaque épicerie et près de 1 500 \$ par année à cause du gaspillage alimentaire.

Cette problématique nous fait perdre de l'énergie et de l'argent, en plus de détériorer l'environnement de façon notable. Le transport des aliments et l'ajout d'agents de conservation nous donnent la chance

de goûter à tous les produits désirés. Par contre, ces façons de faire nécessitent des quantités d'énergie astronomiques et sont la cause d'émissions de gaz à effet de serre. La nourriture gaspillée, c'est aussi 300 millions de barils de pétrole par année et jusqu'à 23 % des gaz à effet de serre mondiaux.

Saviez-vous que les aliments importés peuvent parcourir des milliers de kilomètres pour arriver dans nos épiceries? Par exemple, une banane importée parcourt près de 4000 km pour arriver dans les commerces québécois et cause l'émission de 25 000 tonnes de gaz à effet de serre.

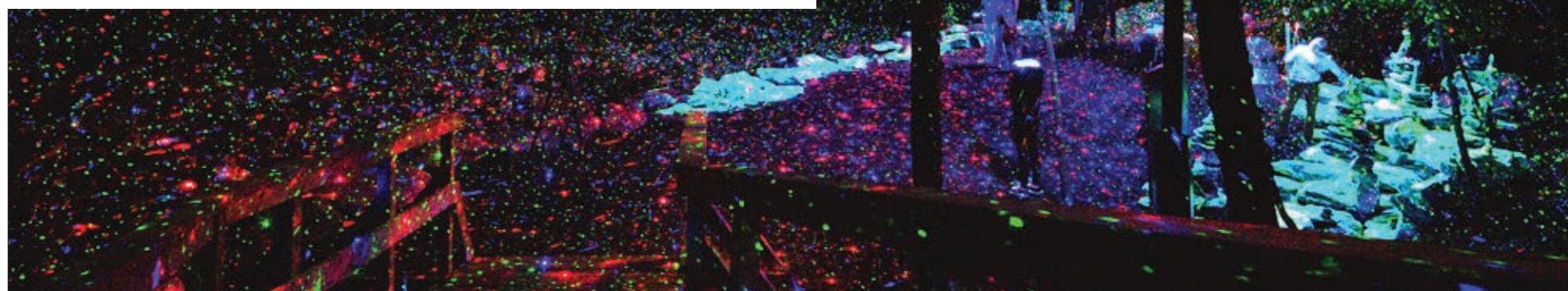
Pour éviter le gaspillage, nous vous invitons à visiter le site Internet Sauve ta bouffe (www.sauvetabouffe.org), qui donne plusieurs trucs et astuces pour la conservation des aliments et la gestion de la nourriture. Il y est conseillé de consommer rapidement les aliments afin



de les manger frais, de congeler les aliments adéquatement et de cuisiner des quantités appropriées. Le site possède aussi un thermoguide, qui indique la durée d'entreposage des aliments périssables. Faire l'inventaire de toute la nourriture présente dans notre foyer est un bon moyen de planifier les repas sans acheter trop de nourriture.

Pour protéger l'environnement, tous les efforts comptent!

Une saison mémorable au Parc de la Gorge de Coaticook



L'été, c'est le temps des vacances, le temps de se reposer, le temps de prendre son temps! Alors, voici quelques suggestions pour animer vos journées et vos soirées!

Foresta Lumina

Depuis le 20 juin dernier, plus de 45 000 visiteurs ont vécu la fêerie de *Foresta Lumina*. Faites comme eux et réservez vos billets en ligne avant votre visite afin d'avoir la plage horaire désirée. Nous vous encourageons à profiter de la navette gratuite d'Acti-Bus entre le centre-ville et le Parc de la Gorge, une belle façon de vous simplifier la vie! Tous les détails dans le site forestalumina.com.

Des activités pour toute la famille

Plusieurs options vous sont proposées, il ne vous reste qu'à faire votre choix! Info : gorgedecoaticook.qc.ca.

• Les mardis Sortie de vélo de montagne

- Une randonnée dans le Parc de la Gorge
- Adulte : 7,50 \$ et enfant (6 à 15 ans) : 4,50 \$
- Départ à 18 h dans le stationnement de la Grange ronde

• Les mercredis Yoga en plein air

- 10 h : Yoga pour tous (60 minutes)
- 2 \$ par personne
- En cas de pluie, l'activité aura lieu à la Grange ronde

• Les mercredis On saute dans la piscine!

- 11 h : Aquaforme pour tous (60 minutes)
- 2 \$ par personne
- En cas de pluie, l'activité est annulée

• Les vendredis Sous les rythmes latins

- 10 h : Cardio-latino (40 minutes de danse aérobique et 20 minutes de renforcement musculaire)
- 2 \$ par personne
- En cas de pluie, l'activité aura lieu à la Grange ronde

• Les vendredis La bonne posture

- 11 h : Pilates pour tous (exercices au sol pour favoriser la bonne posture)
- 2 \$ par personne
- En cas de pluie, l'activité aura lieu à la Grange ronde

• Les samedis En musique

- 20 h : Chansonnier pour toute la famille
- Gratuit
- Apportez votre chaise et vos consommations
- En cas de pluie, l'activité est annulée

• Camp d'initiation à la mini-ferme

- Saurez-vous deviner qui est Bébitte? (Un cheval? Un poney? Un cochon? Une chèvre?)
- 15 \$ par enfant
- Réservation : 1-888-524-6743

La virée d'Al Capone

Animée par Steve Roy, *La virée d'Al Capone* est une belle occasion de vous divertir tout en découvrant l'histoire de la prohibition de l'alcool. Vous en apprendrez davantage sur cette partie de notre histoire et sur Coaticook. Info : lavireedalcapone.com.

Transport en autobus

Profitez de la navette Acti-Bus, qui va du Parc de la Gorge, au parc Découverte nature, au lac Lyster, au centre-ville. Info : mrcdecoaticook.qc.ca.

Entrée gratuite

L'entrée au Parc de la Gorge est toujours gratuite pour les résidents et résidentes de la MRC de Coaticook. Profitez-en!

Le parc Découverte nature

Situé à moins de quinze minutes du Parc de la Gorge, le parc Découverte nature est une magnifique façon de s'initier à la pêche et permet de passer un beau moment en famille! Info : decouverturenature.qc.ca.

On vous y attend!



400, rue Saint-Marc | 1-888-524-6743

 ParcGorgedeCoaticook



Rappel

FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

Il ne reste plus que deux semaines pour soumettre vos demandes de subvention au Fonds Tillotson : la date limite est le **2 septembre 2015**.

Rendez-vous sur le site Internet de la MRC de Coaticook pour obtenir le formulaire (www.mrcdecoaticook.qc.ca).

Cercle de Fermières Saint-Jean

La prochaine rencontre mensuelle du Cercle se tiendra le **7 septembre, à 18 h 30**, au sous-sol de l'église Saint-Jean, à Coaticook.

Celles qui le désirent peuvent apporter les travaux qu'elles auront réalisés pendant l'été. Il y aura un échange de plantes aromatiques et comestibles.

Cette rencontre est ouverte à toutes. Il est encore temps d'adhérer au Cercle, un regroupement qui compte 34 000 membres à travers le Québec, qui accueille des femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous milieux, et qui leur offre un lieu de solidarité unique en son genre.

Info : Carole Leblanc-Gagné (819-849-6931)

DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS À VENIR AU

RENTÉE À BAS PRIX POUR LES FAMILLES

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) invite les familles de la MRC à sa première Rentrée à bas prix, le **samedi 22 août, de 10 h à 15 h**, aux locaux du CAB (23, rue Cutting, à Coaticook).

Compte tenu du coût qu'engendre la rentrée scolaire pour les familles, le CAB a décidé d'organiser, avec la collaboration de la Ressourcerie des Frontières, une activité de vente à bas prix de matériel scolaire et de vêtements pour enfants (0,25 \$ le vêtement!).

« Il est important pour nous que tous les enfants puissent commencer l'année scolaire dans les meilleures conditions possibles et, malheureusement, pour plusieurs familles, il est difficile de le faire, compte tenu de leur condition financière. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu tenir cette activité », a expliqué Majorie Tyroler, directrice générale par intérim du CAB.

PORTES OUVERTES : UNE NOUVELLE FORMULE

Le CAB invite la population à une journée portes ouvertes le **jeudi 17 septembre, de 15 h à 20 h**, aux locaux du CAB.

Vu sa popularité des deux dernières années (plus de 200 personnes y ont participé!), la journée portes ouvertes est reconduite, mais selon une nouvelle formule.

« Notre journée portes ouvertes est une occasion unique de partage et d'échange avec la population de

la MRC. Notre nouvelle formule a pour but d'attirer encore plus de visiteurs », a précisé Majorie Tyroler.

Ainsi, au lieu d'être un jour de fin de semaine, l'activité se déroulera un jeudi en fin d'après-midi et en soirée. Un cadeau-surprise sera remis aux 150 premières familles à se présenter, et l'équipe travaille pour avoir un chansonnier de 17 h 30 à 19 h 30.

La population pourra donc mettre un visage sur les nouveaux membres de l'équipe et découvrir, entre autres, le nouvel aménagement de l'étage de la Maison de la famille et de sa halte-garderie.

Les visiteurs pourront se faire expliquer les services offerts, en plus de déguster des plats de la popote roulante, de participer à une minicuisine collective, de jouer à des jeux-questionnaires et de voir des mannequins en chair et en os déambuler à la Boutique Mod-Écolo.

CONFÉRENCE GRATUITE

Dans le cadre de son Carrefour d'information aux aînés (CIA), le CAB vous invite à la conférence *Comment ne pas perdre sa chemise à sa retraite?*, donnée par Michel Quirion, de Solution Budget Plus.

Quand? Mercredi 2 septembre, de 13 h 30 à 15 h 30

Où? Au CAB de Coaticook (23, rue Cutting, à Coaticook)

Inscription : Lucie L'Heureux, 819-849-7011, poste 223



Le CAB de la MRC de Coaticook a pour mission de promouvoir l'action bénévole et de répondre à des besoins du milieu. Il est un des plus gros centres d'action bénévole du Québec. Il offre de nombreux services qui, dans d'autres milieux, sont fournis par plusieurs organismes. On y retrouve, entre autres : des services vestimentaires (friperie Boutique Mod-Écolo et récupération de vêtements), la popote roulante, un service de dépannage alimentaire et vestimentaire, la Maison de la famille, des services d'accompagnement, de préparation de déclaration fiscale et de soutien aux organismes et aux événements.

HORAIRE D'ÉTÉ DU CAB

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h; 13 h - 16 h
Mardi après-midi et vendredi : fermé

HORAIRE D'ÉTÉ DE MOD-ÉCOLO

Dimanche et lundi : fermée
Mardi et mercredi : 9 h - 16 h
Jeudi : 9 h - 20 h
Vendredi : 9 h - 20 h
Samedi : 9 h - 16 h

PRENEZ L'AUTOBUS... pour 3 \$

Vous voulez vous rendre au centre-ville pour faire vos commissions, ou aller au parc Découverte nature, à la plage du lac Lyster à Baldwin, au Parc de la Gorge ou voir *Foresta Lumina*? **Prenez l'autobus!**

Pour éviter de chercher un stationnement au centre-ville, pour passer tout le temps que vous voulez sans vous préoccuper des minutes qui vous restent et ainsi éviter une contravention, **prenez l'autobus!**

Vous habitez Baldwin? **Prenez l'autobus** à la plage, faites vos courses à Coaticook et reprenez le bus en fin d'après-midi.

Pour *Foresta Lumina*, **prenez l'autobus** à l'hôtel de ville, c'est gratuit!

Vous voulez contribuer à réduire le nombre d'autos au centre-ville et à protéger l'environnement? **Prenez l'autobus!**

Vous en avez assez de faire les mamans taxis ou les papas taxis pour vos ados? **Prenez l'autobus!**

Quatre circuits sont offerts :

 **Circuit du parc Découverte nature et de la plage du lac Lyster, à Baldwin**

LES LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS.
Départs de la Grange ronde, de l'hôtel de ville et de la Coatisserie Anabelle.

 **Circuit *Foresta Lumina***

TOUS LES SOIRS.
Départs de l'hôtel de ville (rue Adams) toutes les 30 minutes.

 **Circuit Parc de la Gorge et centre-ville de Coaticook**

DU LUNDI AU VENDREDI.
Départs de l'accueil Michaud et de la Grange ronde.

 **Circuit urbain**

LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS.
Six arrêts dans Coaticook :

- Boîte postale communautaire, rue de Barnston
- Boîte postale communautaire, coin des Œillets/Kennedy
- Abribus, coin Main/Laurence
- Caisse Desjardins, rue Child
- Hôtel de ville, rue Adams
- Grange ronde, rue Saint-Marc

Les horaires sont affichés à chacun de ces arrêts pour les allers et les retours.

Coût pour un aller simple : 3 \$ – gratuit pour les 0-12 ans | GRATUIT pour *Foresta Lumina*.

À bord de chaque autobus, quatre espaces sont disponibles pour les personnes qui se déplacent à l'aide d'un fauteuil roulant. Ils sont accessibles sans que vous deviez faire une demande à l'avance. C'est Acti-Bus, le service de transport adapté, collectif et interurbain de la MRC de Coaticook, qui a mis au point ce service public.

Horaires et trajets de chaque circuit

Parc Découverte nature et plage publique du lac Lyster

0-12 ans : gratuit | 13 ans ou plus : 3 \$ par transport
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI

Départs	Aller	Retour
Grange ronde (400, rue Saint-Marc)	11 h 10	15 h 10
Hôtel de ville (rue Adams)	11 h 20	15 h 20
Coatisserie Anabelle (89, rue Main Ouest)	11 h 25	15 h 25
Parc Découverte nature (2471, ch. de Baldwin Mills)	11 h 40	15 h 40
Plage publique du lac Lyster (Baldwin)	11 h 55	15 h 55
En provenance de Baldwin	Aller	Retour
Coatisserie Anabelle (89, rue Main Ouest)	12 h 15	16 h 15
Caisse Desjardins (155, rue Child)	12 h 20	16 h 20
Grange ronde (400, rue Saint-Marc)	12 h 30	16 h 30

Résidents et résidentes de Baldwin

N'hésitez pas à prendre l'autobus à 11 h 55 pour une visite de quelques heures à Coaticook. Présentez-vous à l'un des points d'arrêt entre 15 h 10 et 15 h 25 pour un retour à l'arrêt de Baldwin à 15 h 55.

Foresta Lumina et centre-ville de Coaticook

Gratuit
7 JOURS SUR 7

Aller / retour	
Départ de l'hôtel de ville (rue Adams)	Toutes les 30 minutes Premier départ 20 h 30
Retour au portail d'entrée de <i>Foresta Lumina</i>	Dernier départ 22 h 30

Circuit Gorge de Coaticook/ Centre-ville

0-12 ans : gratuit | 13 ans ou plus : 3 \$ par transport
DU LUNDI AU VENDREDI

Départs	Aller	Retour
Accueil Michaud (135, rue Michaud)	16 h 25	20 h 30 à 22 h 30
Grange ronde (400, rue Saint-Marc)	16 h 30	
Hôtel de ville (rue Adams)	16 h 45	

Retour

Veillez utiliser les navettes **gratuites** de *Foresta Lumina*, qui fait l'aller-retour de l'hôtel de ville à l'accueil Michaud.

Circuit urbain et Parc de la Gorge de Coaticook

0-12 ans : gratuit | 13 ans ou plus : 3 \$ par transport

Aller	Mercredi, jeudi et vendredi	
Boîte postale communautaire (rue de Barnston)	9 h 20	
Boîte postale communautaire (coin des Œillets/Kennedy)	9 h 30	
Abribus d'Acti-Bus (coin Main/Laurence)	9 h 35	
Caisse Desjardins (155, rue Child)	9 h 38	
Grange ronde (400, rue Saint-Marc)	9 h 45	
Hôtel de ville (rue Adams)	9 h 55	
Retour	Mercredi, vendredi	Jeudi
Caisse Desjardins (155, rue Child)	12 h 20	ø
Grange ronde (400, rue Saint-Marc)	12 h 30	13 h 20
Hôtel de ville (rue Adams)	12 h 40	13 h 30
Abribus d'Acti-Bus (coin Main/Laurence)	12 h 45	13 h 35
Boîte postale communautaire (coin des Œillets/Kennedy)	12 h 50	14 h
Boîte postale communautaire (rue de Barnston)	13 h	14 h 10



Municipalité de Stanstead-Est

DU NOUVEAU POUR LES FAMILLES À STANSTEAD-EST!

Les membres du conseil municipal de Stanstead-Est sont heureux de vous informer que votre Municipalité a adhéré à une entente intermunicipale visant à éliminer les frais de surtaxe imposés par la Ville de Coaticook à l'inscription de certaines activités telles que le hockey sur glace, le patinage artistique, la crosse, le baseball et le soccer. Si vous pensez inscrire un membre de votre famille à une activité offerte par la Ville ou un autre organisme de Coaticook, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au 819-876-7292, ou avec le responsable du Service du sport et des loisirs de la Ville de Coaticook, au 819-849-6331.

JEUNESSE



S'adapter AUX CHANGEMENTS

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par *Jacinthe Joyal*

Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et agente de développement et responsable du projet de conciliation études-travail au CJE de la MRC de Coaticook

Il y a parfois des situations frustrantes dans la vie, n'est-ce pas? Un bouton ingrat en plein milieu du visage apparu juste avant une prise de photo officielle, une permission de sortir définitivement refusée par son parent, un accident qui nous met en retard à un important rendez-vous, une tache de ketchup sur une chemise blanche! Comment réagir à de telles situations frustrantes? Évidemment, on aura possiblement le premier réflexe de crier à l'injustice, de s'apitoyer sur son sort ou encore de chercher un coupable, quel qu'il soit. Toujours est-il que pour garder un certain équilibre, il faut bien à un certain moment se résigner et faire avec la situation!

L'adolescence est une grande étape comportant de nombreux changements! Le corps change, nos parents nous énervent parfois sans raison, on n'a pas sommeil avant deux heures du matin et on n'arrive

pas à se lever avant une heure de l'après-midi et si on est un garçon, on arrive à fausser en parlant! Du coup, on est l'objet de toutes sortes de commentaires pas toujours agréables...

« Y comprennent jamais rien! » te dis-tu, sans doute. Et avec raison! Ce que tu vis est tellement bouleversant et différent de ce que les non-ados vivent, qu'ils ne peuvent pas comprendre! Et je parie que souvent, tu ne te comprends même pas toi-même...

Alors comme tous ces changements sont bien présents dans ta vie, que peux-tu faire pour les vivre plus agréablement? La solution n'est pas toujours évidente, ni même sensée à première vue! Vois ce qui suit par exemple. Pour ton décalage horaire de sommeil (si ça te concerne...), comme tu vas recommencer l'école sous peu et que ton rythme de sommeil actuel risque fort de nuire à ton plaisir d'être à l'école, voici un petit truc que tu vas sans doute trouver utile : il s'agit de décaler ton heure de coucher de trois heures par nuit jusqu'à ce que tu aies rattrapé l'horaire normal. Tu es donc encouragé à te coucher encore plus tard chaque jour!

Vois ce que ça donne pour quelqu'un qui a l'habitude de se coucher à deux heures du matin :

Jeudi :	coucher à 2 h	lever à 12 h 30 (horaire normal)
Vendredi :	coucher à 5 h	lever à 15 h 30
Samedi :	coucher à 8 h	lever à 18 h 30
Dimanche :	coucher à 11 h	lever à 21 h 30
Lundi :	coucher à 14 h	lever à 0 h 30
Mardi :	coucher à 17 h	lever à 3 h 30
Mercredi :	coucher à 20 h	lever à 6 h 30
Jeudi :	coucher à 22 h	lever à 8 h

Et te voilà à la « normale »!

Source : « Les troubles de sommeil de l'adolescente », site Internet de la Fondation Sommeil, [En ligne], [<http://fondationsommeil.com/troubles-sommeil-ados>].

Bonne rentrée scolaire et bonne adaptation!

Si tu as besoin d'aide en orientation professionnelle ou si tu désires améliorer ta situation professionnelle, appelle-nous, au 819-849-0440, poste 0.

Nouvelle programmation de conférences lors des Loisirs thérapeutiques du Centre communautaire Élie-Carrier

Le Centre communautaire Élie-Carrier est un lieu de rassemblement géré par les aînés, pour les aînés. Il offre une programmation variée, dont les Loisirs thérapeutiques du vendredi font partie.

QU'EST-CE QUE LES LOISIRS THÉRAPEUTIQUES?

Les Loisirs thérapeutiques ont lieu tous les vendredis. Comme le nom l'indique, c'est une occasion de loisir « qui fait du bien », une journée pour bouger un peu, se rencontrer et socialiser, manger un bon repas et s'informer! La journée des Loisirs thérapeutiques débute à 10 h 15 avec une séance d'exercices faciles à exécuter, question de se dérouiller un peu les articulations. S'ensuit une conférence sur un sujet qui intéresse les aînés (le deuxième vendredi de chaque mois). On passe ensuite au repas du midi, qui est offert à un coût minime de 8 \$ pour les membres (9 \$ pour les non-membres), grâce à la contribution

des bénévoles qui le préparent. Finalement, on laisse place à différents jeux (cartes, billard, poches, etc.) pour terminer l'après-midi en beauté. Cette journée du vendredi est ouverte à tous, alors venez l'essayer... vous risquez de l'adopter!

HORAIRE DES CONFÉRENCES DES LOISIRS THÉRAPEUTIQUES

C'est à la suite d'un sondage réalisé auprès de ses membres que le Centre Élie-Carrier a élaboré la programmation 2015-2016 de ses conférences, qui ont généralement lieu le deuxième vendredi de chaque mois. D'une durée de trente minutes, ces conférences **gratuites** ont lieu juste avant le dîner, soit de 11 h 15 à 11 h 45. Voici les sujets qui vous sont proposés d'ici la fin de l'année 2015 :

Vendredi 11 septembre

Comment voir les bons côtés de la vie?

Par Sylvie Morin, thérapeute spécialisée en relations humaines et relation d'aide

Vendredi 18 septembre

Bien vieillir en santé (partie 1)

Par Caroline Boisvert, technicienne en diététique au CIUSSS de l'Estrie-CHUS – installation CSSS de la MRC-de-Coaticook

Vendredi 9 octobre

Tout ce que votre pharmacien peut faire pour vous et maintenant plus, avec les nouveaux actes

Par Marie-Ève Ouimette, pharmacienne à la pharmacie Jean Coutu de Coaticook

Vendredi 13 novembre

Comment bien choisir sa résidence?

Par Bruno Hamoui, membre de l'Association des résidences privées de la MRC de Coaticook

Vendredi 11 décembre 2015

Bien vieillir en santé (partie 2)

Par Caroline Boisvert, technicienne en diététique au CIUSSS de l'Estrie-CHUS – installation CSSS de la MRC-de-Coaticook

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VACCINATION DES ANIMAUX SAUVAGES CONTRE LA RAGE DU RATON LAVEUR

Pour une neuvième année consécutive, le gouvernement du Québec procédera, en août et en septembre, à l'épandage d'appâts vaccinaux sur les territoires de la Montérégie et de l'Estrie, dans le but de maintenir et de renforcer l'immunisation des ratons laveurs, des mouffettes et des renards contre la rage du raton laveur. Selon le territoire visé, l'épandage sera fait par avion ou manuellement.

Du 17 au 23 août, des avions voleront à basse altitude au-dessus d'un territoire d'environ 3 500 km², pour larguer quelque 380 000 appâts vaccinaux. Ce sont principalement les habitats forestiers qui seront visés par cette opération d'épandage.

Du 17 août au 12 septembre, des équipes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs parcourront une zone d'environ 4 000 km² touchant 10 municipalités de l'Estrie et 78 municipalités de la Montérégie, pour épandre à la main quelque 246 000 appâts vaccinaux dans les habitats naturels des ratons laveurs, des mouffettes et des renards. Ces lieux incluent notamment les zones boisées, les abords des cours d'eau, les pourtours des champs agricoles et, à l'occasion, les abords des poubelles.

À PROPOS DES APPÂTS VACCINAUX

Les appâts vaccinaux ont l'apparence de gros raviolis verts. En raison de leur couleur, ils se fondent dans l'environnement et sont difficiles à repérer une fois au sol. Ils sont aussi très solides, ayant été conçus pour résister à l'impact d'un largage aérien. Normalement, il faut qu'ils soient perforés pour répandre le liquide vaccinal qu'ils contiennent, ce que les animaux sauvages font en les croquant.

Pour assurer le succès de l'opération, vous devez éviter de manipuler les appâts vaccinaux. Bien qu'ils soient jugés sécuritaires pour les personnes, les animaux domestiques ou l'environnement, ils sont destinés aux animaux sauvages. En cas de contact avec un appât perforé ou brisé, composer le numéro qui apparaît sur les appâts ou le 811 pour joindre le service Info-Santé.

VOICI QUELQUES CONSEILS À METTRE EN PRATIQUE EN TOUT TEMPS :

- Ne jamais approcher les animaux inconnus, qu'ils soient domestiques ou sauvages;
- En cas de morsure par un animal, laver la plaie à grande eau et au savon pendant dix minutes et communiquer avec le service Info-Santé, au 811;
- Consulter un ou une vétérinaire pour faire vacciner vos animaux contre la rage, notamment les chats et les chiens;
- Rendre le contenu des poubelles extérieures inaccessible aux animaux;
- Signaler les ratons laveurs, les mouffettes ou les renards qui sont désorientés, anormalement agressifs, paralysés ou morts (1-877-346-6763 ou www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca).

ÉTAT DE SITUATION

Le programme de lutte contre la rage du raton laveur a pour but d'éliminer cette menace pour la santé publique du Québec. Depuis le printemps, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a intensifié ses activités de surveillance et de contrôle à la suite de la découverte de ratons laveurs infectés par la rage



à quelques kilomètres de la frontière américaine, dans le comté de Franklin dans l'État de New York. De mars à juin 2015, 13 animaux atteints de la rage ont été détectés dans ce secteur. Le 4 juin dernier, un cas de rage chez un raton laveur a été confirmé dans la portion québécoise de la réserve autochtone d'Akwesasne. Ce territoire n'avait jamais fait l'objet de campagnes de vaccination contre la rage chez les animaux sauvages. Un épandage manuel de vaccins a été réalisé à la mi-juin en collaboration avec les autorités autochtones et ontariennes. Ce cas de rage ne menace pas davantage le territoire du Québec, car l'environnement marécageux séparant Akwesasne de la Montérégie n'est pas propice au déplacement des ratons et des mouffettes.

Bien qu'il n'y ait pas eu de cas de rage du raton laveur répertorié ailleurs au Québec depuis 2009, le risque de réintroduction est réel et cette maladie demeure mortelle pour l'humain.

L'information utile sur la rage du raton se trouve dans le site Internet www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca.

Un Camp 911 QUI EN A MIS PLEIN LA VUE

◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Coaticook

Le septième Camp 911 s'est déroulé du 6 au 10 juillet dans les casernes des services incendie de Coaticook, de Compton et de Waterville, ainsi qu'à la caserne d'ambulance Coaticook et au poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook. Cette semaine de camp consistait en des journées d'apprentissage sur les métiers d'ambulancier, de policier et de pompier et s'adressait aux jeunes de 13 à 17 ans.

Tout au long de la semaine, les jeunes ont appris des techniques de déplacement avec un appareil respiratoire et de déplacement d'échelle portative, ainsi que l'utilisation de borne incendie, de lances et de pinces de désincarcération. Les codes radio et le travail avec un poste de commandement ont aussi été démontrés. Le côté prévention a été mis de l'avant, puisque les jeunes ont appris comment utiliser un extincteur portatif. Une équipe d'apprentis pompiers a même pu éteindre un véhicule en feu!

Lors de la journée avec les ambulanciers, les participants ont appris les techniques de stabilisation de victimes, de réanimation cardio-respiratoire et l'utilisation d'un défibrillateur. Ils ont aussi appris comment utiliser un auto-injecteur EpiPen en cas de réaction allergique. Une répartitrice de la centrale d'ambulance est même venue expliquer le déroulement d'un appel d'urgence et les différents protocoles à suivre selon le type d'appel.



Au poste de la Sûreté du Québec, les jeunes ont appris les techniques d'enquête lors d'un incendie criminel, la mise de menottes et l'usage maîtrisé de la force pour procéder à l'arrestation d'un malfaiteur. Ils ont été sensibilisés aux méfaits de l'alcool au volant et ont même procédé à une opération radar dans une auto-patrouille. Un moment fort de la journée a été la sensibilisation aux armes à feu et l'utilisation d'un pistolet à balle de savon.

Tout ce qui est démontré durant la semaine pourrait servir à ces jeunes, non seulement dans le cadre de l'un de ces trois métiers, mais aussi dans la vie courante.

La simulation

Question de terminer la semaine en force, une simulation a été organisée le vendredi après-midi. En effet, vers 13 h, les apprentis policiers ont reçu un appel de la centrale 911 mentionnant qu'un vol avait été commis sur le chemin Saint-Paul, à Compton, et que les suspects étaient en fuite. Aidés de vraies agentes de la SQ, Zachary Durocher et Justin Eymann, qui étaient en train de faire de la patrouille, se sont dirigés rapidement sur les lieux de l'appel, où ils ont constaté qu'en plus du cas de vol signalé, un véhicule avait heurté un piéton à proximité. Étant donné l'ampleur de l'accident, ils ont dû faire appel immédiatement à leurs collègues pompiers et ambulanciers, pour ensuite poursuivre leur enquête et prendre les dépositions des témoins et procéder à l'arrestation du présumé coupable.

Les ambulanciers Jean-Sébastien Boisvert, Noémie Bouchard et Audrey Pomerleau en ont eu plein les bras : une des victimes a dû recevoir des soins de RCR et les autres ont dû être immobilisées avec un collet cervical et une planche dorsale. Il fallait aussi panser leurs blessures.

Malgré la chaleur, les apprentis pompiers et pompières Mickaël Beaudry, Jean-Christophe Bérard, Mathias Lanctôt, Zack Paré, Justin Patry, Jeremy Paxton, Josianne Péloquin, Gabriel Pépin et Alexia Trudeau ont eu à enfiler leur habit de combat intégral pour procéder à la désincarcération et à l'évacuation de trois blessés, pour ensuite aider leurs collègues ambulanciers à stabiliser ces mêmes blessés.

Cette expérience inoubliable et enrichissante pour les jeunes est une initiative de la MRC de Coaticook et elle ne serait pas possible sans la bonne collaboration qui existe entre les services d'urgence de la région.

Merci à tous les intervenants ayant contribué au succès de la semaine :

Régie incendie de Coaticook : Guy Baillargeon, Pierre Lapointe, André Lafaille, Tom Lepitre, Christian Létourneau et Alain Patry;

Ambulance Coaticook : Anthony Carrier, Stéphane Fortin, Guillaume Lauzon, Marc-Olivier Madore et Brigitte Simoneau;

Sûreté du Québec : Pascal Bergeron, Marie-Andrée Boutin, Marie-Hélène Fournier, Vanessa Gagnon-Lessard, Luc Larochelle et Guillaume Robert;

Service incendie de Waterville : Éric Desmarais, Patrick Giguère, Mathieu Grenier, Luc Guay, Marcel Lahaie et Alain Pouliot;

Service incendie de Compton : Danny Bryant, Tim Cunnington, Véronique Fauteux, Patrick Lanctôt, Yvon Lapointe, Chantal Martel, Marc-Antoine Ménard, Michel Morin, Yanik Paré et François Thibault.

URBANISME

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Philippe Brault

Urbaniste-aménagiste à la MRC de Coaticook

Pour ma dernière chronique de cette minisérie, j'aimerais vous entretenir de l'intégration du volet santé dans le futur Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC. Quand on pense « développement durable », la première chose qui vient à l'esprit, c'est l'environnement. À mon sens, l'environnement constitue un moyen, et la santé constitue la fin. En d'autres termes, protéger son milieu de vie (l'environnement) constitue un moyen pour atteindre l'objectif ultime d'assurer la santé et la qualité de vie de la population.

Minisérie
URBANISME ET
SANTÉ PUBLIQUE

Chronique n° 3

LES ENJEUX DE SANTÉ POUR LA MRC DE COATICOOK

L'effet considérable que peuvent avoir les SADD sur la santé publique n'est plus à démontrer. Voici quelques thèmes et enjeux liés à la santé publique et dont il sera question dans le prochain SADD.

Création de milieux de vie de qualité :

Une bonne planification des usages sur le territoire assure le maintien et la création de milieux de vie milieux de vie sécuritaires et de qualité. Il en va de même du maintien de la végétation dans les secteurs habités et de la priorisation des secteurs à développer pour y assurer des services et des équipements de qualité (loisirs, eau potable, etc.).

Biodiversité et services écologiques : Ce thème est à la base d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. La protection des écosystèmes naturels favorise le maintien des services écologiques que nous rend la nature, tels que le rafraîchissement de l'air ambiant en milieu urbain, la rétention des eaux de pluie et la filtration de l'eau.

Transport : Le transport au sens large (personnes, marchandises, énergie) constitue un enjeu considérable de santé publique, tant pour les questions de pollution environnementale (air, eau, niveau de bruit, etc.) que pour les accidents qui lui sont associés.

En 2007, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) dressait un bilan nuancé du volet de santé publique des schémas d'aménagement adoptés entre 1996 et 2004 au Québec. À la MRC de Coaticook, les questions de santé ne sont jamais prises à la légère. Comptant sur le soutien exceptionnel de spécialistes en santé publique du réseau de la santé estrien, la MRC a votre santé à cœur.

Bonne rentrée!



**Luc
Marcoux**

SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Comité de retraite des employés de la Ville
Comité des communications
Comité des finances
Comité de la convention collective et des griefs des employés
Comité santé et sécurité au travail
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC

Fête du bénévolat
Rues principales
Acti-Bus
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
Société de transport interurbain



**Sylviane
Ferland**

SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural
Artiste en résidence
Commission municipale de la culture
Fête du bénévolat
Harmonie de Coaticook
Musée Beaulne

Pavillon des arts et de la culture
Société d'histoire de Coaticook
Comité de toponymie
Comité des communications
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine
Blouin**

SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)
Comité des loisirs
Québec en Forme



**Raynald
Drolet**

SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET URBANISME**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural
Comité d'évaluation des demandes de démolition
Rues principales
Fête du bénévolat
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Société du parc Découverte nature

Comité des communications
Comité consultatif d'urbanisme
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité touristique de la MRC



**Simon
Madore**

SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Fête du bénévolat
Comité des loisirs
Société du parc Découverte nature
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière

Coaticook River Water Power Company
Comité de la sécurité publique de la MRC
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook
Responsable des questions familiales



**François
Lévesque**

SIÈGE 6

f.levésque@coaticook.ca

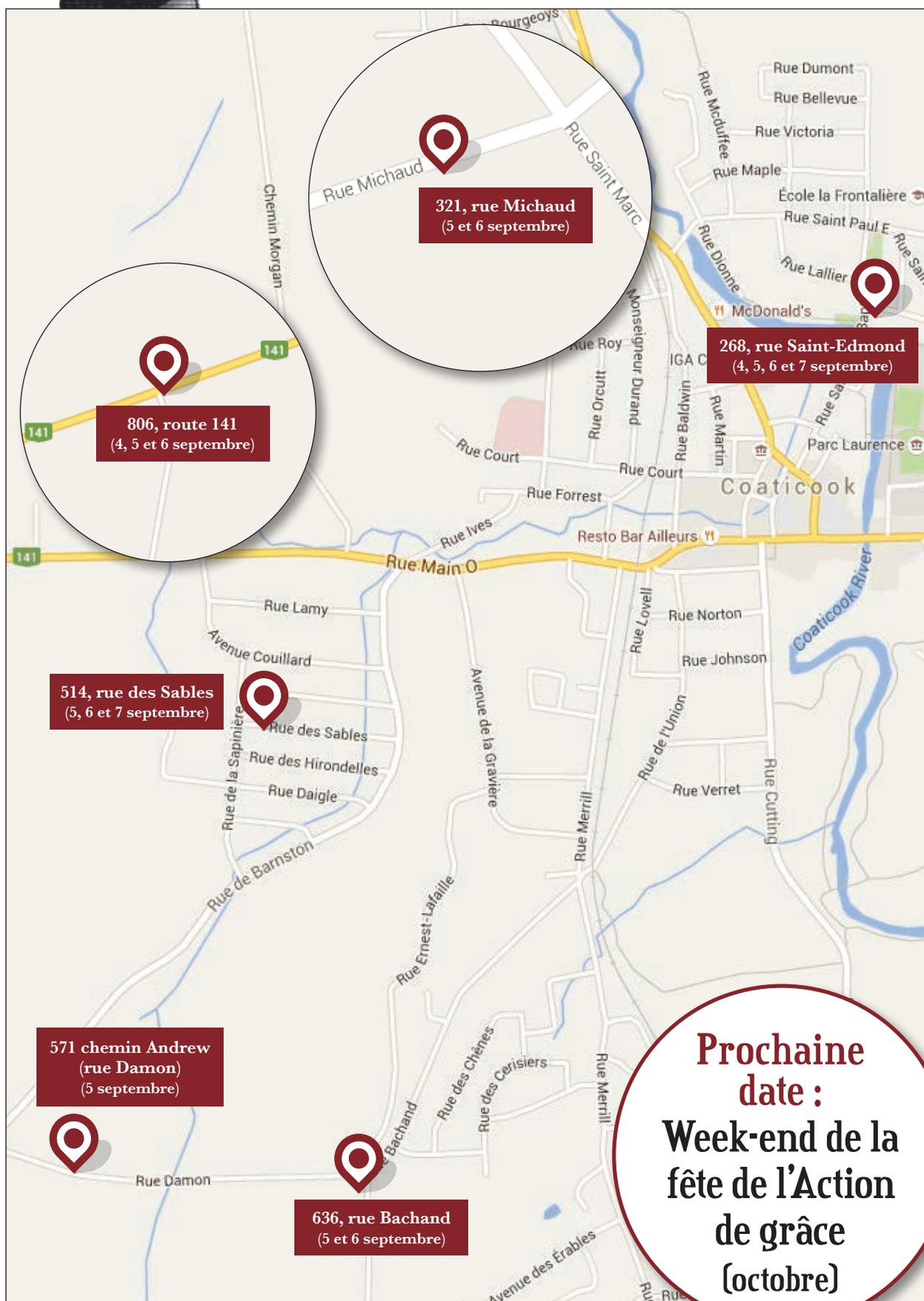
**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de gestion de l'eau de la MRC
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
Exposition de la Vallée de la Coaticook
Office municipal d'habitation

Dossier agriculture
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural
Société du parc Harold-F.-Baldwin
Fête du bénévolat



VENTES-DÉBARRAS DU 4 AU 7 SEPTEMBRE



Après la tempête du 3 août, on refait à neuf!

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Carole Batrie

Inspectrice municipale, Ville de Coaticook

Même si les travaux imprévus ne sont pas toujours bienvenus, ils exigent le respect des procédures. Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service d'urbanisme.

Votre piscine a rendu l'âme? Avisez-nous, que vous vouliez la remplacer ou la rayer du registre. Un permis est exigé, et les nouvelles installations doivent répondre aux normes provinciales et municipales actuelles.

Pour la coupe d'un arbre dans le secteur du lac Lyster (Baldwin Mills) ou près d'un cours d'eau, un permis est requis. Dans les autres cas, assurez-vous de la sécurité près des installations électriques. Si les travaux nécessitent que vous vous approchiez à moins de trois mètres (dix pieds) de la ligne électrique, ou même qu'un outil ou une branche s'en approche, avisez-en Hydro-Coaticook au 819-849-6331 avant d'exécuter les travaux.

D'AUTRES TRAVAUX SONT À VENIR? VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE D'URBANISME :

- par courriel : sec.urbanisme@coaticook.ca;
- par téléphone : 819-849-2721, poste 255;
- au local 006 de l'hôtel de ville aux heures d'ouverture du service d'urbanisme :
 - Lundi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 - Mardi et jeudi de 13 h à 16 h 30
 - Vendredi de 8 h à 12 h



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-F-8 (2015)
RÈGLEMENT MODIFIANT
LE RÈGLEMENT 6-F-7 (2015)
VISANT À TRANSFÉRER UN
MONTANT DE 5 000 \$ DU
PROGRAMME CONCERNANT
LA CONSERVATION DU PATRI-
MOINE BÂTI

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 10 août 2015, le conseil a adopté le règlement numéro 6-F-8 (2015) intitulé « Règlement modifiant le

règlement 6-F-7 (2015) visant à transférer un montant de 5 000 \$ du programme concernant la conservation du patrimoine bâti – Revitalisation des bâtiments patrimoniaux vers le programme de l'aide à l'amélioration de l'offre commerciale »;

- l'original du règlement numéro 6-F-8 (2015) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 10 août 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras



Offre d'emploi

Poste : EMPLOYÉ MUNICIPAL - VOIRIE HIVERNALE

La Ville de Waterville est à la recherche d'une personne qui pourvoira à un poste d'employé de voirie pour la saison hivernale. Il s'agit d'un poste temporaire saisonnier (possibilité de prolongation) avec un nombre d'heures garanties.

RESPONSABILITÉS :

Relevant du directeur général, vous assumerez les diverses fonctions reliées au déneigement des routes et des rues de la Ville de Waterville. Vous devrez également effectuer différentes tâches reliées aux activités de voirie générale.

EXIGENCES :

Pour occuper ces fonctions, vous avez une expérience de travail qui vous a permis d'acquérir les expertises nécessaires pour effectuer les différents travaux reliés au domaine municipal. De plus, vous possédez beaucoup d'autonomie, de jugement, d'initiative et vous êtes une personne responsable, fiable et honnête pouvant fonctionner avec un horaire atypique.

EXIGENCES PARTICULIÈRES :

- Posséder un permis de conduire de classe 3
- Avoir de l'expérience en déneigement de rues et en conduite de camion à 6 ou 10 roues
- Avoir des connaissances en mécanique serait un atout

HORAIRE DE TRAVAIL :

Soirs et fins de semaine, du 15 novembre au 15 avril.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Selon la convention collective en vigueur.

Si vous pensez répondre aux critères et aux exigences de la présente offre, faites parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 31 août 2015**, à l'attention de :

Monsieur François Fréchette, directeur général
Ville de Waterville
170, rue Principale Sud, Waterville (Québec) JOB 3H0
Courriel : adm@waterville.ca

Note : Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-50 (2015) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET TOUCHANT PLUS PARTICULIÈREMENT LES ZONES RUR-920, RU-921, AR-923, A-929, F1-933 ET FR1-934 :

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro 6-1-50 (2015) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser la production de granulats recyclés à titre d'usage complémentaire à une carrière ».

Ce règlement a pour objet d'autoriser, à certaines conditions, la production de granulats recyclés à titre d'usage complémentaire à une carrière. Parmi les conditions à respecter, la carrière doit être située dans une zone où cet usage est autorisé; toutes les activités liées à la production de granulats recyclés doivent être localisées dans l'aire d'exploitation de la carrière et les aires de stockage ne doivent pas excéder une hauteur de cinq mètres. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

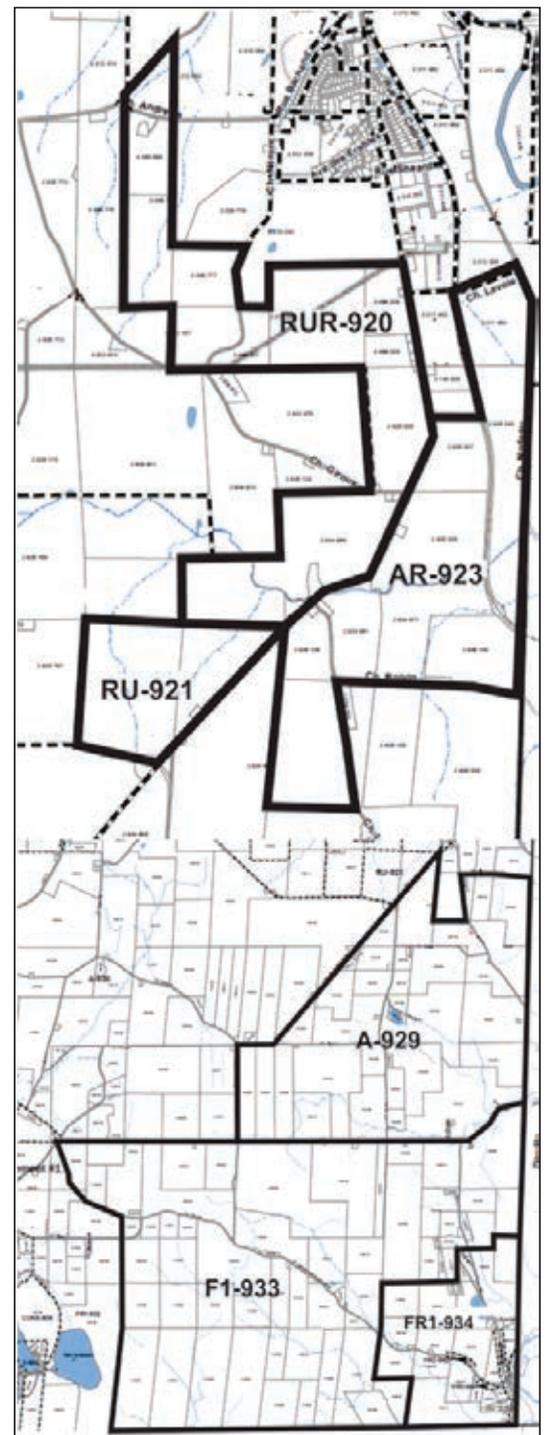
La délimitation des zones concernées est illustrée sur les croquis ci-contre.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 14 septembre 2015 à 19 h 30** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures d'ouverture. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Coaticook ce 19 août 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras





AVIS PUBLIC

La MRC de Coaticook demande des soumissions scellées pour la collecte et le transport des matières recyclables pour le territoire rural de la MRC de Coaticook (les territoires de la Ville de Coaticook et de la Municipalité de Compton étant exclus) pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2017, avec options de renouvellement pour les années 2018, 2019 et 2020.

Les soumissions devront comprendre toutes les caractéristiques décrites au document d'appel d'offres (numéro 2015-06-152) de la MRC de Coaticook.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé à l'ordre de la MRC de Coaticook ou d'une lettre de garantie bancaire représentant dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission, incluant les taxes, pour la première (1^{re}) année complète de la soumission (soit pour l'année 2016).

Pour le cas d'un cautionnement de soumission, celui-ci doit représenter dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission (deux ans), incluant les taxes, et devra être accompagné d'une lettre d'intention originale de la compagnie d'assurances s'engageant, si un contrat découle de la soumission, à remplacer le cautionnement de soumission par des cautionnements équivalant chacun à au moins cinquante pour cent (50 %) du montant total de la soumission, incluant les taxes : le premier pour les gages, les matériaux et la main-d'œuvre, le second pour l'exécution.

Les soumissions devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Seules les soumissions présentées sur les formules de la MRC seront acceptées.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit se trouver physiquement à la MRC de Coaticook, sous pli cacheté, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées. Toute soumission et tout document s'y rapportant doivent être transmis dans un seul envoi (paquet) bien libellé et scellé. Les soumissions reçues par télécopieur ou par courriel seront rejetées.

Les soumissions – l'original et deux (2) copies – dûment complétées et signées seront reçues au bureau de la MRC de Coaticook dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUSSION : COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES** » **avant 11 h 30, heure du Québec, le 10 septembre 2015** à l'adresse suivante, pour être ouvertes publiquement par la greffière de la MRC, ou son substitut, le 10 septembre 2015 à 11 h 35 :

Bureau de la MRC
294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3.

La MRC s'engage à n'accepter ni la soumission du moins-disant ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Le contrat sera adjugé sur décision du conseil de la MRC, à sa seule discrétion, et la MRC ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres par le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Fait à Coaticook, ce 5 août 2015.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe
Responsable de l'adjudication de contrat



AVIS PUBLIC

La MRC de Coaticook requiert des soumissions pour l'enlèvement mensuel des plastiques agricoles utilisés pour l'emballage du foin. Il peut s'agir de petits ballots de moins de 25 kg ou de bacs roulants. La collecte s'effectue en bordure de la route dans les municipalités de la MRC de Coaticook (à l'exclusion de la ville de Coaticook), soit Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Waterville, ainsi que les municipalités limitrophes de Hatley et de Canton de Hatley appartenant à la MRC de Memphrémagog.

Le contrat sera soit de trois (3) ans avec une option de renouvellement pour une (1) ou deux (2) autres années, soit pour une durée maximale de cinq (5) ans. La collecte commencera dès janvier 2016.

La MRC s'engage à n'accepter ni la soumission du moins-disant ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Le contrat sera adjugé sur décision du conseil de la MRC, à sa seule discrétion, et la MRC ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : le 10 septembre 2015 à 11 h 05.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres par le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO – numéro de référence : 914905). Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Fait à Coaticook, ce 4 août 2015.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe
Responsable de l'adjudication de contrat



AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 21 juillet 2015, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la session ordinaire tenue le 15 avril 2015, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet, le 19 janvier 2015. Ce règlement est donc maintenant en vigueur :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.33

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 ÉDICTIONNANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

Ce règlement a pour but de modifier les périmètres secondaires du territoire de la Municipalité de Barnston-Ouest, notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401836, rendue le 20 août 2014.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en avoir copie moyennant les frais exigibles. Le règlement est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 23 juillet 2015.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note
Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).